

2441. VORLÄUFIGER ARBEITSTITEL: AUS UND ZU LAMY, DE LA
CONNOISSANCE DE SOI-MEME

Vorläufige Datierung: [Nach dem 9. November 1702]

Überlieferung:

- 5 A¹ Teilabschrift von Schreiberhand von François Lamys *Cinquièmes Reflexions* aus dem Nachdruck der zweiten verb. u. verm. Ausgabe von *De la connoissance de soi-même* (6 Bde, Paris 1699), Paris 1701, Bd 2, S. 225–243): LH IV 2, 3 Bl. 32–33. 1 Bog. 4°. 3½ S. Ursprünglich als vollständige Abschrift, nun nur noch ein Teil von S. 237 bis Ende erhalten. Darauf gestrichene Bemerkungen von Leibniz' Hand (*LiA*¹). (Unsere Druckvorlage für Leibniz' Bemerkungen.)
- 10 A² Abschrift von Schreiberhand von der ursprünglich vollständigen Abschrift A¹ mit Bemerkungen von Leibniz' Hand (*LiA*²): LH IV 2, 3 Bl. 20–31. 6 Bog. u. 1 Bl. 4°. 21½ S. (Unsere Druckvorlage für Leibniz' Bemerkungen.)
- 15 E FR. LAMY, *De la connoissance de soi-même*, Nachdruck der zweiten verb. u. verm. Ausgabe (6 Bde, Paris 1699), Paris 1701, Bd 2, S. 225–243 (*Cinquièmes Reflexions sur la maniere dont Dieu execute l'union de l'esprit et du cors*). (Unsere Druckvorlage für den Text von Lamy.)

bearbeitet von Stefan Jenschke

- [Anhaltspunkte zur Datierung:] Leibniz berichtet Thomas Burnett of Kemney in seinem Brief vom 27. Februar 1702 (I, 20 N. 467, S. 817), dass François Lamy, anders als in der ersten, in der zweiten Auflage seiner Schrift *De la connoissance de soi-même* (Paris 1699; Nachdruck Paris 1701) explizit sein philosophisches System kritisiere, er aber selber das Buch noch nicht gelesen habe und eine Kopie benötige. Lamy setzt sich in Band zwei (*Traité Second*) der Neuauflage auf den Seiten 225–243 (*Cinquièmes Reflexions sur la maniere dont Dieu execute l'union de l'esprit et du cors*) mit der Philosophie von Leibniz auseinander und gibt dort an, Leibniz' *Système nouveau* (N. 2281; N. 2282–2283, i.V.) in *Journal des Sçavans*, 27. Juni u. 4. Juli 1695, S. 455–462), *Extrait d'une lettre de M. de Leibniz sur son Hypothese de Philosophie* (N. 2330, in *Journal des Sçavans*, 19. November 1696, S. 451–455) und *Lettre de M' Leibnits à l'Auteur, contenant un Eclaircissement des difficultez que Monsieur Bayle a trouvées dans les systeme nouveau de l'Union de l'âme et du corps* (N. 2425, i.V.; in *Histoire des ouvrages des savans*, Juli 1698, S. 329–342) als textliche Grundlage seiner Kritik an Leibniz' Position verwendet zu haben. Darüber hinaus fasst Lamy seine Einwände noch einmal in der den zweiten Band abschließenden *Analise ou idée abregée du second Traité du Livre de la Connoissance de soi-même* zusammen (S. 387–392). Leibniz weiß von Lamys Auseinandersetzung mit seiner Position zum einen aus der Aprilausgabe der *Histoire des ouvrages des savans* 1700 (S. 194), wie er auf dem Kopf des Konzeptpapiers eines Briefes an einen Unbekannten nach Mai 1700 (II, 3 N. 238, S. 641) bemerkt. Zum anderen weist Bayle in der zweiten Auflage seines *Dictionnaire historique et critique* – die Leibniz spätestens im Mai 1702 vorlag – in der Note (L) seines *Rorarius*-Artikels (Bd 3, S. 2610) auf Lamys Schrift und die darin enthaltene Auseinandersetzung mit Leibniz' Philosophie hin. Leibniz bittet François Pinsson wohl mit einem der beiden nicht gefundenen Briefe vom 14. und 21. April 1702 um eine Abschrift von Lamys Schrift, die ihm Pinsson in seinem Antwortbrief vom 12. Juni 1702

verspricht: »Je ne manquerai pas de vous envoyer ce qu'a dit le Pere Lamy Benedictin contre vous dans la nouvelle edition de son livre *de la connoissance de soy mesme*« (I, 21 N. 271, S. 309). Am 9. November 1702 sendet Pinsson mit I, 21 N. 375 die Auszüge der Leibniz betreffenden Partien der Seiten 225–243 aus Lamys Schrift (*A*¹; Brieffaltung noch identifizierbar), die nur noch teilweise erhalten sind und auf die Leibniz mehrere Bemerkungen niederschreibt, welche er aber wieder streicht. Leibniz lässt den über 5 Pinsson erhaltenen Auszug aber wohl noch einmal von einem eigenen Schreiber abschreiben (*A*²) und fügt dort zahlreiche und umfangreiche Bemerkungen hinzu, die sich zum Teil auch schon in *A*¹ finden. Unser Stück, das Leibniz wohl nicht lange nach Erhalt der Sendung von Pinsson verfasst haben dürfte, ist darüber hinaus Vorlage für Leibniz' eigenhändig auf 1703 datierte *Reponse aux objections de l'auteur du livre de la connoissance de soy meme, contre le systeme de l'Harmonie préétablie* (N. 2675), in der sich viele 10 Passagen unseres Stückes wörtlich wiederfinden. Weiterhin verfasst Leibniz direkt nach dem Erhalt von Pinssons Brief bereits am 30. November 1702 andere ausführliche Er widerungen zur Kritik von Lamy (N. 2660, i.V.) und schließlich eine weitere *Reponse aux Objections que l'Auteur du Livre de la Connoissance de soy-même, a faites contre le Système de l'Harmonie préétablie* (N. 2411, i.V.), die im *Journal des Sçavans, Supplement*, aber erst 1709 im Druck erscheint (S. 275–281). Für die *Cinquièmes Reflexions* von 15 Lamy benutzen wir den Nachdruck der zweiten Auflage, Paris 1701, als Druckvorlage.

Leibniz's eigenhändige Bemerkungen eckigen Klammern in *A*¹ und *A*² geben wir jeweils eingetrückt mit der Quellenangabe sowie in (+ +) wieder.

[Thematische Stichworte:] Auseinandersetzung mit François Lamy; Kritik an Leibniz' *Système nouveau*; Dieu; corps; esprit; âme; union de l'âme et du corps; voye de l'influence; voye de l'assistance; voye de 20 l'harmonie préétablie; substance

[Einleitung:] —

CINQUIÈMES REFLEXIONS sur la maniere dont Dieu execute l'union de l'esprit et du cors.

Je l'avouë franchement: je trouve quelque chose de fort specieux dans la pensée dont je me 25 senti frappé à la fin de mes dernières réflexions; car on ne peut, ce me semble, imaginer que trois voyes d'exécuter l'union de l'esprit et du cors.¹ 1. Cêle d'une communication réciproque d'espèces et de qualités entre ces deux substances; et cête voye s'apêleroit *voye d'influence*. 2. Cêle d'un surveillant perpetuel qui auroit à chaque moment soin de produire dans chacune de ces substances des impressions corespondantes à cêles qui se passeroient dans l'autre; et 30 cête voye pouroit se nomer *voye d'assistance*. 3. Cêle de l'acord naturel et divinement préétabli, c'est-à dire, qui resulteroit précisément de la constitution de la nature que ces deux substances auroient reçuë de Dieu dès le comencement; à peu prés come celui qui seroit entre deux horloges fort exactes: et cête voye pouroit s'apêler *voye d'harmonie préétablie*.

¹ *In E am Rand*: Tout ce qu'on raporte de ce nouveau Système dans ces 5. réflexions est 35 tiré de ce que M. Leibnits en a doné. 1. dans le Journal des Savans de 1695. au mois d'Août. 2. du même Journal 1696. au mois de Novembre. 3. de l'histoire des ouvrages des Savans. 1698. au mois de Juillet.

La premiere de ces trois voyes, qui est cêlè qu'adopte la Philosophie vulguaire, m'a paru dans mes dernieres réflexions absolument insoûtenable; et j'ai si clairement conu que l'ame ne peut doner come cause veritable des mouvemens au cors; ni le cors agir vraiment sur l'esprit en lui donant des pensées; qu'il m'est impossible de reconoître entre eux aucune vraie influence.

5 La seconde qui est cêlè des causes ocasionêles, m'a veritablement paru tres-solide et tres-recevable: mais sans conter qu'êlè rabaisse en quelque façon la divinité; qu'êlè la rend esclave de son ouvrage, et qu'êlè ne fait agir Dieu que par miracles dans un éfet tout naturel; La troisième voye n'est-êlè pas infiniment plus simple et plus sage; et ne marque-t-êlè pas une intelligence et une pénétration incomparablement plus grande dans le souverain ouvrier?

10 En éfet, que conçoit-on de plus simple et de plus aisé que d'avoir d'abord doné à ces deux substances (l'esprit et le cors) une *nature*, ou *force interne*, par laquelle êles se modifient êles-mêmes, et *produisent par ordre tous les changemens qui lui arivent; en sorte que tout leur naisse de leur propre fond par une parfaite spontanéité, et que ne suivant que leurs propres loix qu'êles ont reçûës avec leur être; êles s'accordent pourtant l'une avec l'autre come s'il y*
15 *avoit entre êles une influence mutuêlè: ou come si Dieu y mêtoit toujours la main au de-là de son concours general?*

De cête maniere le cors humain, par exemple, ne faisant que suivre les loix de la machine corporêlè, se trouvera prest à agir et à remuer ou la main, ou le pié; non pas à cause que l'ame le voudra: mais précisément dans le moment qu'en vertu de ses propres loix, et de sa
20 constitution naturêlè, êlè sera déterminée à le vouloir, ou à produire cet acte de volonté; et qu'êlè le produiroit éfectivement quand il n'y auroit au monde que Dieu et êlè. Et au contraire les diverses pensées et les perceptions de l'ame se développant successivement en vertu de ses propres loix, *come dans un automate spirituel*, la perception de douleur lui arivera à point nommé dans le moment que le cors en vertu des loix mécaniques de la matière, recevra un coup
25 d'épée.

De-là on voit bien que cête maniere d'unir ces deux substances, et de rendre réciproques leurs modalités, renfermant la prévision du détail de tous leurs divers changemens, et l'établissement des loix qui doivent les produire dans un ordre propre à faire rencontrer chaque modalité de l'une, avec la modalité de l'autre qui lui convient; on voit bien, dis-je, que cête
30 voye renferme une intelligence et une sagesse infinie. En faut-il davantage pour la rendre recevable, et pour la faire préférer aux deux autres, come plus propre à honorer la sagesse et la puissance de l'être infiniment parfait?

Mais que je prens facilement mon parti? et qu'il est dangereux de ne regarder un Systême que par un côté! en efet, à regarder celui-ci par un autre endroit, un moment de réflexion m'y
35 fait entrevoir des difficultés et même des impossibilités qui meritent bien que je les examine, et que je les regarde de plus prés.

Et 1°. Ou ces deux substances ont été dés le comencement destinées, préétablies et faites l'une pour l'autre; de sorte que Dieu leur ait doné une nature têlè qu'il falloir pour établir entre

êles une parfaite correspondance; et en vertu de laquelle l'ame par exemple eût une impression de douleur précisément dans le moment que le cors devoit recevoir un coup d'épée en consequence des loix mécaniques de la matiere: ou bien sans avoir été destinées l'une pour l'autre, êles ont reçu chacune à part, et come si êle étoit seule avec Dieu, une tèle nature, que venant ensuite à exister en même tems, êles se trouvent dans une exacte correspondance de leurs modalités. 5

[in A²:] (+ Les creatures sont faites l'une pour l'autre, et leur exacte correspondance ne sauroit estre l'effect du hazard. On n'avoit point lieu de douter de mon sentiment là dessus +)

Si c'est le premier: ce Système, à cet égard est peu différent de celui des causes occasionnelles: 10

[in A²:] (+ tant mieux, car c'est le premier, et on ne doit donc point me faire des objections particulieres à cet égard +)

car de cète façon Dieu à l'occasion de la suite des mouvemens qu'il a prévûs devoir ariver au cors en consequence des loix de la nature qu'il lui a donnée, a destiné à l'ame une autre nature, des loix de laquelle devoient naître autant de diverses pensées pour répondre aux divers mouvemens du cors. Toute la différence qu'il y aura donc de ce Système à celui des causes occasionnelles des Cartesiens, sera que dans celui-ci c'est Dieu qui suivant les occasions des modalités de l'une de ces deux substances, produit immédiatement des impressions dans l'autre: au lieu que dans le nouveau Système, il ne produit ces impressions que médiatement en ce qu'il a donné à ces substances des vertus et des forces propres à se les produire d'êles-mêmes chacune dans son propre sein. 20

Si c'est le second, et que ces substances n'aient nulement été faites l'une pour l'autre; la suite des pensées et des perceptions que Dieu aura données aux esprits ne sera nulement sage, mais purement capricieuse. Quêles sagesse en éfet et même quêle justice par exemple, de faire tout d'un coup passer une ame de la joye à la douleur par les seules loix de la constitution de sa nature, sans qu'êles ait mérité cète peine par aucune faute? car quand Adam par exemple n'auroit jamais péché; les douleurs que son ame a souffertes depuis sa faute, n'étant dans ce Système qu'une suite naturelle de la constitution de son ame, l'auroient toujours également tourmenté. 30

[in A²:] (+ point du tout. C'est plustost parce que Dieu a prévu qu'Adam pecheroit, que la suite de la constitution de son ame a esté la douleur qu'il a soufferte depuis. Et je ne comprends pas comment on peut detacher l'un de l'autre, et m'attribuer un systeme si peu lié +)

Qu'il y auroit de choses à dire là-dessus par raport à la Religion!

2. Mais quelque parti que l'on prène dans cête alternative; come l'Auteur de ce Système veut toujours que ce soient ces substances qui par leurs propres forces se modifient èles-mêmes, et qui par je ne sai qu'êle *spontaneité*

5 [in A²:] (+ c'est la même spontaneité qu'on accorde communement à l'ame +)

produisent tous les changemens et tous les sentimens qui leur arivent: il ne paroît pas bien

[in A²:] (+ si cela ne paroist point par mon Systeme, je n'ay donc point besoin d'entrer dans une difficulté estrangere et commune à tous les Systèmes +)

si cête production est libre ou necessaire dans la substance intelligente. Si êle est libre, et que ce soit librement que l'ame, par exemple, se done ses sentimens; coment s'en done-t-êle de si desagreables et de si douloureux? quel plaisir prend-êle à se tourmenter êle-même? si au contraire tous ces changemens lui échapent par un ordre necessaire, en vertu de la constitution

15 de sa nature, sans qu'êle puisse les empêcher quelques desagreables qu'ils soient; où est la sagesse de Dieu

[in A²:] (+ l'ame est libre dans les actions volontaires et nullement dans les autres qui luy viennent par ce qu'elle doit exprimer le corps; mais il y a de la spontaneité et de la contingence dans les unes et dans les autres +)

20 de faire ainsi passer cête ame sans cause, ni sans raison par cête varieté infinie: mais bizarre et capricieuse de pensées, de sentimens et de perceptions?

[in A²:] (+ L'auteur a reconnu luy meme que cette difficulté cesse, si je prends le premier parti dans la premiere objection, et que le bizarre capricieux n'a lieu que lors qu'on prend le second, ce que je n'ay garde

25 de faire +)

3°. De plus, cet ame n'est donc point libre. Et en éfet il ne paroît pas que la liberté des esprits puisse subsister

[in A², vom Ende des Satzes hierher verschoben:] (+ pourquoi? +)

dans ce Système quoiqu'en dise l'Auteur. Il est vrai qu'il prétend y *trouver cet avantage*,
30 *qu'au lieu de dire que nous ne sommes libres qu'en aparence et d'une maniere sufisante à la pratique; comme plusieurs personnes d'esprit ont crû; il faut dire plutôt que nous ne sommes*

5 communement *erg. LiA²* 17 les (1) pense (2) actions *LiA²* 17 volontaires (1) et spontanée (a) dans les <-> (b) dans les autres, (2) et *LiA²* 18f. mais (1) <elle> (2) il (a) est spontanée (b) y ... spontaneité *LiA²* 23 que (1) <1- -> (2) le *LiA²*

entraînés qu'en aparence; et que dans la rigueur des expressions Metafisiques nous sommes dans une parfaite indépendance à l'égard des influences de toutes les autres creatures. Mais après tout, il ne paroît pas qu'il reconnoisse dans l'ame une vraie liberté: car 1°. il dit qu'il ne depend pas d'êlè de se donner toûjours les sentimens qui lui plaisent: puisque les sentimens qu'êlè aura, ont une dépendance de ceux qu'êlè a eus. 5

[in A²:] (+ mais qui est ce qui ait jamais prétendu de donner à l'ame une liberté qui la mette en estat de se donner tousjours des sentimens qui lui plaisent? +)

2°. Il ajoûte que *l'état present de chaque substance est une suite naturel de son état précédent.* Or une suite naturel d'un état précédent est une suite necessaire. 10

[in A²:] (+ point du tout: il y a de la difference entre ce qui est naturel, et entre ce qui est essentiel ou necessaire. La suite des actions volontaires ne seroit point naturelle si elle n'estoit libre et dependante du choix +)

3°. Il dit enfin que *chaque perception précédente a de l'influence sur les suivantes conformément à une loy d'ordre qui est dans les perceptions come dans les mouvemens.* Or la loy des 15 communications des mouvemens est necessaire.

[in A²:] (+ Elle ne l'est point absolument car elle depend de la sagesse du Legislatéur, et n'a point de necessité Geometrique ny metaphysique. Mais quand cela seroit cette necessité ne regarderoit que les sentimens involontaires qui viennent du rapport au corps +) 20

Donc l'influence des perceptions précédentes sur les suivantes est aussi necessaire.

[in A²:] (+ La suite des perceptions qui expriment les loix des mouvemens, est aussi liée que celle des loix des mouvemens. Mais l'ame n'a este réglée sur le corps qu'à l'égard de ses sentimens involontaires +)

4°. Quand on conviendroit absolument de la possibilité de ce Systême; on ne pourroit au 25 moins ne pas voir que ce n'est point celui que Dieu a suivi; et qu'il a vraiment établi celui des causes ocasionêles: car, par exemple, lors qu'un home reçoit un coup d'épée; je veux que l'on puisse dire que ce n'est pas à cause de ce coup, ni à son ocasion que l'ame ressent de la douleur; mais qu'en consequence de ses propres loix, êlè l'auroit sentie précisément dans ce moment, quand il n'y auroit eu que Dieu et êlè; peut-on dire de même quand un home devient 30 fou, que ce n'est pas à cause du renversement qui s'est fait dans son cerveau que son esprit extravague? peut-on nier que ce ne soit à cause du déreglement des esprits animaux

6 (1) on n'a jamais prétendu (a) à (b) une (2) mais LiA² 11 tout: (1) <entre> (2) <--> est nat (3) il LiA² 12f. La ... choix erg. LiA² 17-20 car ... metaphysique. | Mais ... corps erg. | erg. LiA² 18 et (1) n'est pas <at> (2) n'a LiA² 19 regarderoit (1) poi (2) que LiA² 23 aussi (1) <--> (2) liée | (3) liée ers. | LiA²

[in A²:] (+ c'est sans doute à cause de ce dereglement parce que c'est la nature de l'ame d'exprimer les traces des esprits dans le cerveau +)

causé par l'excès du vin, que l'esprit d'un home yvre n'a plus que des pensées dérangées, bizarres, et insolentes etc? et est-il vrai-semblable que de pareilles extravagances ne soient que
 5 des suites naturêles de la constitution de cête ame; et qu'êle ne fasse en cela, que se conformer² aux loix de la nature que Dieu lui a donées?

[in A²:] (+ il est seur que l'ame extravague, quand le corps est dereglé d'une certaine façon, mais est il plus difficile de dire, que Dieu a fait l'ame en sorte qu'elle exprimera certaines imperfections du corps apres la
 10 faute volontaire du peché originel, que de dire qu'il a mis l'ame dans la sujection de recevoir ces impressions mauvaises du corps, ou qu'il a voulu les luy donner luy même à l'occasion du corps? +)

que cela feroit d'honneur à sa sagesse! Digne spectacle de l'être infiniment parfait, qu'une ame qui sort de ses mains avec une nature qui la met dans une vraye necessité d'extravaguer

15 [in A²:] (+ extravaguer est conforme à la nature corrompue, et cette corruption vient d'une action volontaire et libre +)

les soixante et quatre-vingt années, et peut-être même toute l'éternité: puisque ce qui naist de la nature et de l'essence d'une chose doit durer autant que cête chose.

[in A²:] (+ j'ay deja dit qu'il faut distinguer entre l'essentiel qui dure
 20 tousjours et entre les modifictions naturelles qui sont passageres, puisque la nature des substances est de tendre au changement suivant certaines loix +)

Ne seroit-ce pas visiblement rendre Dieu auteur de ces desordres? et un tel Systême lui feroit-il bien de l'honneur?

25 [in A¹, gestr.:] (+ la difficulté sur la cause du mal et des desordres est commune à tous les Systemes. Non seulement la nature de l'ame, mais encor celle des corps sort des mains de Dieu, et soit que les choses viennent

² Hier beginnt der erhaltene Teil von A¹. Leibniz notiert am Kopf von Bl. 32: C'est la continuation des objections de l'auteur de la connoissance des soy meme

2 d'exprimer (1) ce dereglement (2) les LiA² 8 façon, (1) mais il (est different) (2) mais LiA²
 9 qu'elle (1) doit (2) exprime (a) certaine (b) le corps, o (3) exprimera certaines LiA² 10 l'ame (1) en
 estat d (2) dans LiA² 11 corps, (1) ou de les luy donn (2) ou LiA² 16 corruption (1) est volonta (2)
 vient LiA² 17 et même peutêtre toute A¹ 20-22 , puisque ... loix erg. LiA² 25 (1) Dans tous les
 Systemes (2) la LiA¹

de la nature de l'ame seule, ou de la nature de l'ame jointe aux impressions du corps ou de Dieu, l'objection est toujours embarrassante +)

[in A²:] (+ C'est la difficulté de la cause du mal, commune à tous les systemes. Non seulement la nature de l'ame mais encor celle des corps sort des mains de Dieu. Et soit que ces maux viennent de la nature de l'ame seule entant qu'elle exprime le corps, ou de la nature de l'ame jointe aux impressions du corps ou aux impressions de Dieu à l'occasion du corps; c'est toujours une difficulté commune mais qui est la plus pressante dans l'hypothese des causes occasionnelles +)

J'en dis à peu près autant de ce qui se passe dans le cors. Quand un home prend et mange un morceau de pain; je veux qu'on puisse dire que sa volonté n'a nule part à ces mouvemens, et que ce n'est point parce qu'êle le veut et qu'êle l'ordone que le cors les execute; mais qu'en vertu des loix mécaniques il étoit de lui-même déjà tout disposé à les executer lors que l'ame en a eu la volonté; et qu'il les auroit éfectivement executés quand il n'y auroit point eu d'ame au monde; en peut-on dire autant de l'action d'écrire; et peut-on sôutenir avec quelque couleur que ce n'est pas par la direction de l'esprit et par le comandement de la volonté que se font les divers mouvemens qui sont necessaires pour former les divers caracteres des lêtres;

[in A¹, gestr.:] (+ Ceux qui croient que tout est materiel soutiennent que toutes les actions de l'homme se font machinalement, et moy je suis persuadé qu'ils ont raison à l'égard de tout ce qui se passe dans le corps; puisque l'ame <ne> luy sauroit donner aucune l'impression. Mais ils ont tort, s'ils ne reconnoissent pas en même temps <une> ame distincte du corps, c'est à dire une substance simple qui a des actions internes +)

[in A²:] (+ la difficulté qu'on a de concevoir comment le corps ou l'automate peut faire des fonctions raisonnables sans estre dirigé ny par l'ame ny par un concours exprés de Dieu ou de quelque autre intelligence, vient de ce qu'on ne considere pas assez le merveilleux du mecanisme divin et du rapport exact de toutes choses préetabli d'abord et si bien réglé par la structure des choses, qu'il n'est pas plus difficile au corps d'agir en automate qui exprime la raison, qu'à une fusée d'aller le long d'une corde dans les feux d'artifice +)

4 l'ame (1) et (2) mais LiA² 7 corps (1) | ou *versehentlich nicht gestr.* | de Dieu à l'occasion (2) ou ... l'occasion LiA² 8 est (1) p (2) encor | (3) la *ers.* | LiA² 24f. ou l'automate *erg.* LiA² 25 estre (1) dirig (2) < - > (3) dirigé (a) par (b) ny par LiA² 28f. et si ... choses *erg.* (1) , qui fait que (2) , qu'il LiA²

et que dans le tems par exemple que je me suis apliqué à écrire ces réflexions contre le nouveau Système, ma main en vertu de ses propres loix et de sa constitution naturêle, étoit déjà toute disposée à former d'êlè-même tous les divers mouvemens necessaires pour exprimer sensiblement mes pensées; et qu'êlè les auroit éfectivement formés quand il n'y auroit point eu
 5 d'ame? n'est-il pas visible que cête prodigieuse diversité de mouvemens si réguliers en un sens,

[in A¹, gestr.:] (+ La difficulté de concevoir comment le corps peut faire tous les mouvemens sans estre dirigé par une ame, ne vient que de ce qu'on ne conçoit pas assez la nature admirable du mecanisme divin +)

10 et si bizarres en un autre, ne peut venir des loix generales des mécaniques? et qu'ainsi il faut que le cors à cet égard dépende de la direction et de l'empire de l'ame?

[in A²:] (+ Ceux qui croient que tout est materiel soutiennent que toutes les actions de l'homme se font machinalement, mais ils n'ont raison qu'à l'égard de ce qui se passe dans le corps, puisque l'ame ne luy sauroit
 15 donner aucune impression et il n'est point philosophique de vouloir que dieu change à tout moment les loix du corps à cause de l'ame: mais il est encor moins raisonnable, et il est meme absurde de vouloir avec ces auteurs materialistes, que l'ame n'est point distincte du corps, et qu'il n'y a point de substance simple ny d'action interne. Il est vray que M. Gas-
 20 sendi et beaucoup d'autres ont cru, que les pensées pouvoient estre des modifications de la matiere, et venir des loix mecaniques comme les Cartesiens le croient des bestes qu'ils ne prennent que pour des automates. Pour moy je tiens que le vray sentiment ou l'action interne ne sauroit estre expliquée par les seuls mouvemens, mais je crois que tout ce
 25 qui y repond dans le corps pourroit estre, et est veritablement l'effect de cet automate merveilleux que Dieu a fabriqué à dessein de le faire exprimer les sentimens et les pensées. Comme cette objection est la plus

3 divers mouvements qui sont necessaires A¹ 9 divin erg. LiA¹ 12–19 Ceux ... vray que erg. LiA² 13 mais erg. LiA² 16 cause (I) | de *versehentlich nicht gestr.* | l'ame. (a) Mais (b) Et ces auteurs materialistes qui ne reconnoissent point d'ame incorporelle (2) de l'ame: (a) mais (aa) il est (bb) c'est absurde (b) m (c) mais LiA² 22 croient (I) des sentim (2) des LiA² 23 je (I) crois | (2) tiens ers. | LiA² 24 par (I) le seul mouvement (2) les seuls mouvemens LiA² 25 corps (I) peut estre (2) pourroit estre, (a) est e (b) et est (aa) effectivement (bb) veritablement LiA² 26 Dieu a (I) establi (a) <pour> (b) <pour> (2) fabriqué LiA² 27-S. 244109.3 Comme ... dictionnaire erg. LiA²

raisonnable qu'on me puisse faire, je crois d'y avoir satisfait amplement dans ma reponse non imprimée aux objections de M. Bayle contenues dans la seconde edition de son excellent *dictionnaire* +)

5°. Ce Système suppose que Dieu a donné à chacune de ces substances, je veux dire à l'esprit et au cors, des loix en vertu desquelles tout ce qui lui doit ariver se développe successivement indépendamment de l'influence de toute autre creature. Mais qui est-ce qui regle l'execution de ces loix? 5

[in A¹, gestr.:] (+ C'est la nature même de la substance +)

[in A²:] (+ la nature meme de la substance regle l'execution des loix, et en les suivant y mêle l'imperfection originaire des creatures. Ainsi quoyque 10 les loix soyent tres sages, il peut y avoir du peché dans l'execution +)

Sont-êles sages?

[in A¹, gestr.:] (+ oui sans doute +)

et si êles le sont, ces substances

[in A¹, gestr.:] (+ oui +)

15

les suivent-êles?

[in A¹, versehentlich nicht gestr.:] (+ oui +)

[in A²:] (+ quand les Creatures auroient de l'influence les unes sur les autres, ou quand Dieu luy meme on regleroit l'execution selon le systeme des occasionnelles; la difficulté ne demeuret-elle pas, et n'est il point vray 20 dans tous les Systemes que les hommes pechent malgre les loix et la direction de Dieu? Les loix de Dieu bien loin de detruire la liberté, la supposent. Et ces mêmes loix contenoient la permission du peché +)

voyons. Une de ces loix est, selon tout le monde, que les êtres tendent d'eux-mêmes à leur conservation, 25

1 faire, (1) je l'ay (2) je LiA² 2 ma (1) derni (2) reponse LiA² 3 son (1) dic (2) excellent LiA²
9–11 regle ... dans l'execution erg. LiA² 9 loix, (1) qu (2) et y mêle (3) et LiA² 19f. l'execution
(1) n'est il pa (2) selon ... occasionnelles LiA² 20f. vray (1) (selon) (2) dans ers. | LiA² 21f. la (1)
i(nf) (2) direction LiA² 22 loix de Dieu (1) n'ont point (2) bien (3) bie (4) bien LiA²

1–3 je ... *dictionnaire*: vgl. LEIBNIZ, *Réponse aux réflexions contenues dans la seconde édition du Dictionnaire Critique de M. Bayle, article Rorarius, sur le système de l'Harmonie préétablie*, in *Histoire critique de la République des lettres*, Bd 11, Amsterdam 1716, S. 78–115.

[in A¹, gestr.:] (+ cette loy n'est pas tout a fait (averée); les masses tendent naturellement à se dissiper, mais les substances tendent veritablement à se conserver, et se conservent meme en effect +)

et fuient du moins mécaniquement, tout ce qui va à les détruire, la sagesse de Dieu le demande
5 ainsi. Et cependant on voit des cors qui se jètent dans les flâmes, qui se précipitent, qui se coupent par morceaux.

10 [in A²:] (+ les corps tendent à leur destruction en vertu de leur propres loix, et ils se dissiperoient d'eux mêmes s'ils n'estoient serrés par la pression des ambians. Il est bien vray qu'un corps c'est à dire une masse corporelle n'est qu'un assemblage de substances et non pas une vraye substance; mais ce qui est substance veritablement, estant sans composition ne sauroit manquer de se conserver et ne sauroit perir que par annihilation, c'est à dire par miracle +)

On voit des esprits qui vivent perpetuëlement dans les douleurs et dans les amertumes.
15 Plaisante loy que cèle

20 [in A¹, gestr.:] (+ plaisante demande de vouloir que mon hypothese rende les choses meilleures, qu'elles ne doivent et peuvent estre. Et puisque les impressions continuelles de Dieu donnent ces douleurs à l'ame selon l'auteur, pourquoy ne seroit-il pas permis à Dieu, de donner à l'ame une nature qui produise ces douleurs par ordre dans leur temps, puisque la nature de l'ame estant d'exprimer ce qui se passe dans le corps +)

par laquelle dans le tems qu'une ame est apliquée à un raisonnement abstrait sur la Religion, ou à contempler la divinité, êle se trouve saisie d'une vive douleur qui lui fait lâcher prise et abandoner son sujet!

25 [in A²:] (+ plaisante demande de vouloir que mon hypothese rende les choses meilleures qu'elles ne sont et ne doivent ny ne peuvent estre. Et puisque les impressions continuelles de Dieu donnent ces douleurs à l'ame selon l'auteur, pourquoy ne seroit il point permis à Dieu, de donner à l'ame une nature qui produise ces douleurs par ordre dans leur temps?
30 La nature de l'ame estant d'exprimer ce qui se passe dans le corps +)

7 à (1) la | (2) leur *ers.* | LiA² 9 ambians. (1) Mais il est vray aussi (2) Il est bien vray (a) un corps n'est (b) qu'un corps (aa) n'est pas (bb) c'est LiA² 11 veritablement, (1) ne saur (2) estant LiA²
17 doivent | estre *gestr.* | et LiA¹ 17 puisque (1) l'ame (2) les LiA¹ 20 puisque (1) cett (2) la LiA¹
21 l'ame (1) est | (2) estant *ers.* | LiA¹ 25 que (1) les (2) mon LiA²

Sage loy que cèle par laquelle une ame appliquée à témoigner son amour à Dieu, se trouve surprise d'une pensée de blasphème, et portée par là à la haine de ce divin objet auquel elle vouloit faire sa cour!

[in A²:] (+ par la même raison on pourroit dire: sage oeconomie, ou sage resolution par la quelle Dieu s'est obligé de rendre l'ame sujette à ces 5 mauvaises impressions, ou de les donner luy même à l'ame à l'occasion du corps. Tout ce qui est dans l'ame luy vient de son propre fonds, c'est à dire de ce que Dieu luy a donné d'abord, ou de ce que Dieu luy donne continuellement, ou en fin des corps que Dieu luy a joints; ainsi la difficulté sur la cause du mal est tousjours la meme et on peut tousjours 10 demander comment il ne vient point de Dieu, soit qu'on suive mon systeme, ou celui des causes occasionnelles, ou le commun; et il n'importe que Dieu ait assujetti l'ame au corps, en le faisant exprimer le corps, ou en le faisant recevoir son influence +)

on ne voit donc là rien de sage, rien de réglé, rien de digne de Dieu; et ce Système qui d'abord 15 m'avoit ébloüi par je ne sai quel air de simplicité et d'uniformité, me paroît présentement si disloqué, si ruineux et portant à faux par tant d'endroits, que malgré toute l'étendue d'esprit de son illustre Auteur, je le croi présentement insoutenable.

6°. Mais un dernier endroit par lequel il me paroît le plus porter à faux, et qui est pourtant le plus capital et le plus fondamental dans le Système, c'est la supposition d'une certaine *nature* 20 *agissante*, d'une *puissance*, d'une *force*, d'une *énergie* distinguée de la puissance de Dieu, en vertu de laquelle les êtres *produisent par ordre tous les changemens qui leur arivent, en sorte que tout leur naisse de leur propre fond par une parfaite spontanéité*: car cete supposition est directement contraire à la foiblesse et à la dépendance essentielle à la creature, et à la puissance

[in A¹, gestr.:] (+ Pourquoi y seroit elle contraire? Pour estre foible et 25 dependant on n'est pas tout à fait inutile et sans action +)

souveraine essentielle au Createur.

[in A²:] (+ la puissance souveraine de Dieu n'empêche point qu'il y ait 30 quelqu'action et puissance inferieure et dependante dans les creatures. Estre sans action ce n'est pas estre foible, mais c'est estre nul. Et il n'est point honnorable à Dieu de faire des estres inutiles et qui ne font rien +)

4 oeconomie | de Dieu *gestr.* |, ou LiA² 4f. ou sage (1) loy (2) resolution LiA² 5 de (1) donne (2) rendre LiA² 6 mauvaises (1) influences ou (a) des (b) de (2) impressions, ou LiA² 6f. l'ame (1) et (a) <-> (b) la même (2) à ... corps LiA² 7-9 fonds (1) ou d (2) <-> ou de Dieu (3) ce que Dieu (4) c'est ... continuellement LiA² 10f. et ... Dieu *erg.* LiA² 12 occasionnelles, ou (1) celui (2) le LiA² 13 ait (1) assujetti (a) la (b) l'ame au corps (aa) par d'a (bb) par expression (2) assujetti ... en LiA² 30f. Et ... rien *erg.* LiA²

C'est une fausse idée que de s'imaginer qu'il soit indigne de Dieu de s'assujétir à agir à tous momens dans ses creatures, et à produire par lui-même tous les changemens qui leur arivent.

[in A²:] (+ il me semble que le R. P. Malebranche et autres accordent à l'ame des actions internes, et moy je n'en demande point d'autres dans les creatures +)

Come rien ne marque mieux la dépendance infinie de la creature, et la souveraineté et l'étenduë de la puissance du Createur, rien ne lui est plus honorable;

[in A¹, gestr.:] (+ il ne luy est point honorable de faire des estres tout à fait inutiles, et qui ne font rien +)

10 et ce n'est point lui demander de perpetuels miracles, que de lui

[in A¹, gestr.:] (+ C'est veritablement un miracle perpetuel, si Dieu doit tousjours servir de truchement au corps aupres de l'ame, et d'executeur des volontés de l'ame auprès du corps +)

faire ainsi produire toutes les impressions qui arivent à l'esprit et au cors: puisqu'il ne le fait qu'en consequence de certaines loix generales et ordinaires, et que les miracles ne sont que des exceptions de ces loix.

[in A²:] (+ ce n'est pas avoir une veritable idée du naturel et du miraculeux, que de l'expliquer; comme si le naturel estoit ordinaire, et le miraculeux extraordinaire. Au contraire si Dieu avoit voulu qu'une planete sans estre poussée et detournée par quoyque ce soit allât tousjours par elle meme en ligne courbe, (comme dans une Ellipse par exemple) ce seroit un miracle perpetuel, par ce que ce seroit une chose inexplicable, quoyqu'elle arriveroit ordinairement, car on n'en sauroit rendre raison par tout ce qu'on conçoit dans la nature des choses +)

25 Enfin il me paroît que faire une perfection à Dieu de se désaisir de sa puissance pour la comuniquer aux creatures,

[in A²:] (+ Dieu en donnant quelque perfection et puissance aux creatures ne se depouille point de la sienne qui est infiniment plus grande +)

c'est le dépouiller d'une perfection essentielle et incomunicable pour en faire part à la creature.

30 En un mot, c'est apuyer un Système sur des idées contradictoires et chimériques; étant certain que Dieu fait tout ce qui se passe de réel à tous momens dans ses creatures; et qu'il n'y a que lui qui puisse agir en êles, et produire leurs changemens come cause veritable.

12 truchement (I) à l'ame (2) au LiA¹ 18 l'expliquer | ainsi gestr. |; comme LiA² 19 miraculeux | est gestr. | extraordinaire (I) ; si le (2) . Au LiA² 19f. planete (I) allât d'elle meme (2) sans LiA² 20 tousjours erg. LiA² 24 tout erg. LiA²

[in A²:] (+ on demeure d'accord que la conservation des creatures est une creation continuelle, mais en les produisant tousjours, Dieu produit aussi et conserve tousjours la puissance qu'il leur a donnée, c'est à dire cette tendance au changement qui fait l'essence de ces substances +)

Je me souviens d'avoir [vû] un écrit de la façon d'un de mes amis, où ces verités sont prouvées 5 et clairement démontrées par la méthode des Geometres.

[in A²:] (+ je serois bien aise de le voir +)

Il faut que je le relise au premier jour pour me fortifier de plus en plus contre le faux brillant de ce nouveau Système.

1 f. une (1) produ (2) creation LiA² 3 dire (1) une (2) cette LiA² 4 qui ... substances erg. LiA²
5 d'avoir | vû erg. | un LiA²